



# CONTRAT DE RIVIERE GAVE DE PAU

## 2015-2019

Comité de rivière – Mardi 24 février 2015



# Ordre du jour

- Démarche d'élaboration du nouveau Contrat de rivière 2015-2019
- Analyse du territoire et enjeux
- Stratégie et programme d'actions
- Articulation avec autres outils gestion
- Planning



## PAUSE

- SDAGE et PDM 2016/21

# Le territoire du contrat de Rivière Gave de Pau amont (65)

## > Périmètre

- **Partie amont du bassin du gave de Pau située dans le 65** : gave de Pau depuis sa source à Gavarnie jusqu'à Bétharram.

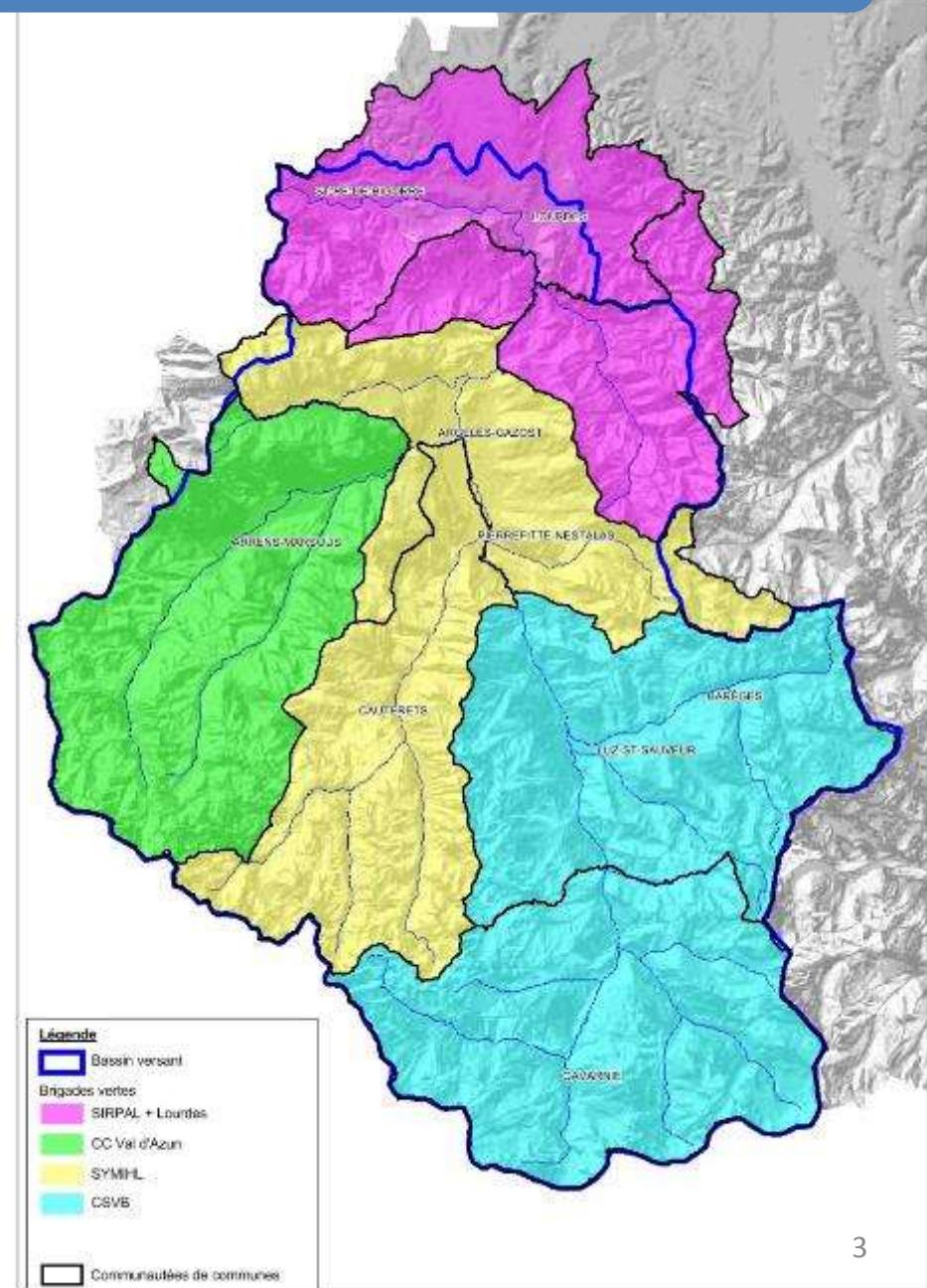
= un bassin versant de **1160 Km<sup>2</sup>** avec plus de **200 km** de cours d'eau à gérer.

- **71 communes** sur 87 du territoire du Pays des Gaves

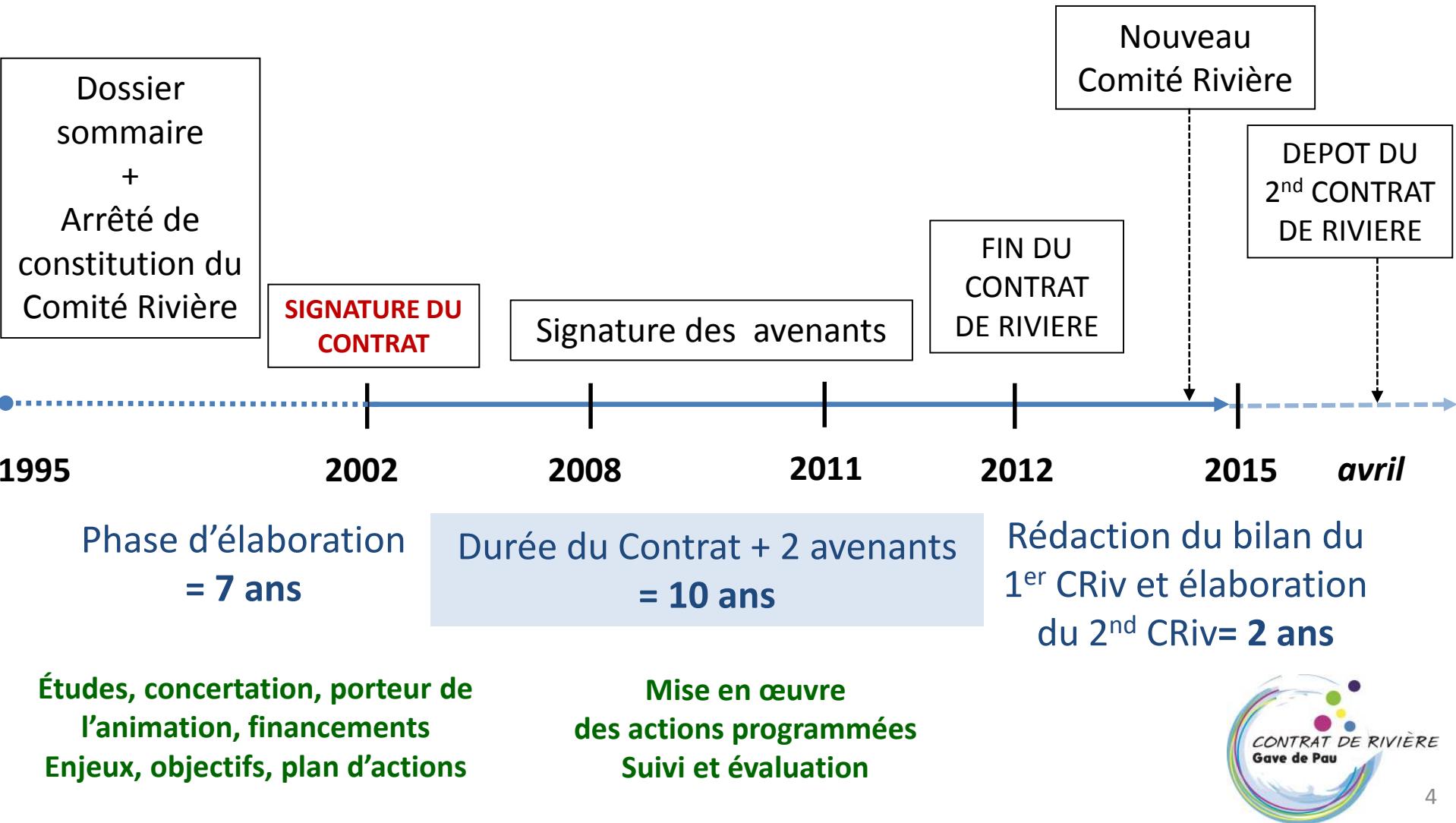
- **8 communautés de communes**

- **4 brigades vertes** chargées de l'entretien des cours d'eau

- **36 000 habitants** permanents  
x4 en période touristique



# Historique du contrat de Rivière Gave de Pau amont



# Elaboration du nouveau Contrat : Une forte concertation

Bureau Comité rivière juil et déc 2012  
Comité rivière déc 2013

- AP lancé d'aout à sept 2012

73 communes > 24 réponses

25 interco > 3 réponses

22 partenaires > 5 réponses

- Relances prévues en oct 2012 annulées suite à la crue du Gave

Nombreuses réunions post-crue  
Lancement démarche PAPI en avril 2013

- Relances faites en juin 2013 + 3 réunions cantonales sur juin/juil : à nouveaux perturbées par crue de juin 2013

Nombreuses réunions techniques avec partenaires AEAG, DDT, DREAL, CR, CG, BV....

Nouvel appel à projet aout-septembre 2014

Réunion d'info septembre 2014



# Elaboration du nouveau Contrat : Une forte concertation

**Nouvel appel à projet aout-septembre 2014**

**Réunion d'info septembre 2014**

**71 communes > 30 réponses**

**Autres > 5 réponses**

## Les thèmes qui ressortent

- Travaux d'assainissement collectif, autosurveillance et formation personnel, règlement de service
- Nouvelles compétences pour le SPANC
- Amélioration gestion des eaux pluviales
- Protection ressource en eau potable et amélioration des réseaux
- Maîtrise des phytosanitaires
- Entretien et mise en valeur de la rivière
- Travaux de protection contre les crues
- Valorisation touristique et communication



# Elaboration du nouveau Contrat : Un contexte difficile pour la définition du PPG

**Etude de dynamique fluviale lancée à l'été 2011 par le SMDRA, en partenariat avec les 4 BV du bassin dans le cadre du DOCOB Natura 2000 et de la Révision du plan de gestion des rivières du bassin.**

> redéfinition des missions des brigades vertes et autres actions (restauration d'un espace de mobilité, effacement d'obstacles, reconnexion des annexes hydrauliques, reconstitution du matelas alluvial, reméandrage, ouverture de bras, suppression des contraintes latérales, replantation de végétation, dispositifs de franchissement...)

- Réactualisée suite crue d'oct 2012
- Mis en suspend suite crue de juin 2013 > Etude post-crue AEAG/DREAL
- Reprise printemps 2014 avec modification du territoire

25 réunions de juin 2011 à déc 2014:  
COPIL + concertation avec élus,  
techniciens, institutionnels

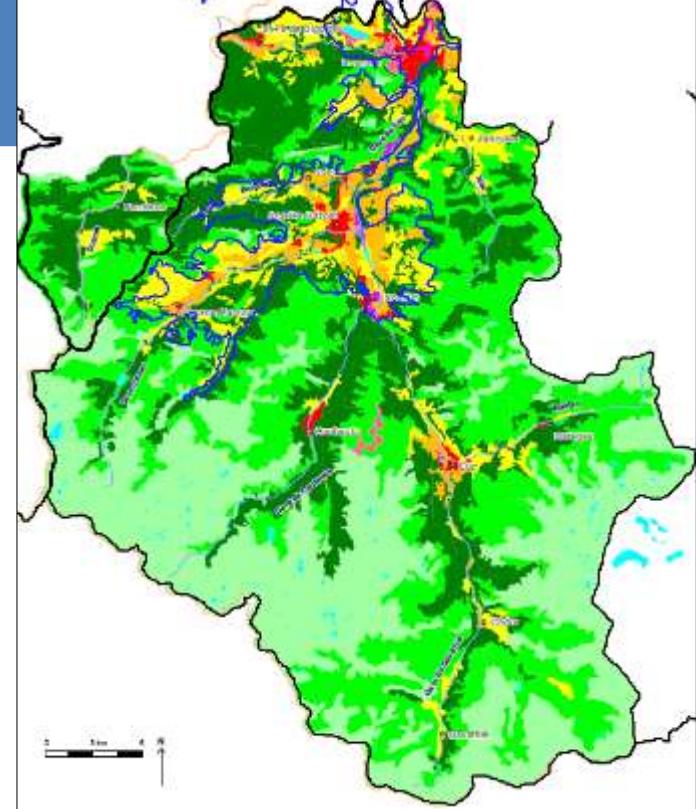
# Analyse du territoire et enjeux



# Occupation du sol

**Occupation du sol** : territoire rural (85% foret et hab naturel, 14% agri, 2% urbain, < 0,2% zones humides), et de montagne avec peu d'espace disponible : urbanisation et agriculture suivent le réseau hydro > gestion de l'espace rivière; zones urbaines denses (Lourdes, Argelès-Gazost) > pression diffuse domestique

**Qualité et diversité des milieux naturels** : nombreuses zones de protection et forte activité touristique



**Impacts**

- Contraction de l'espace rivière du à concentration des zones urbaines et agricoles autour du réseau hydrographique
- Pression diffuse domestique

**Enjeux**

- Préserver les zones humides
- Préserver les enjeux socio-économiques et agricoles tout en restaurant un espace rivière fonctionnel
- Limiter l'implantation de nouveaux enjeux dans l'espace rivière
- Développer les actions liées à la réduction des produits phytosanitaires

# Prélèvements en eau

Gestion eau potable

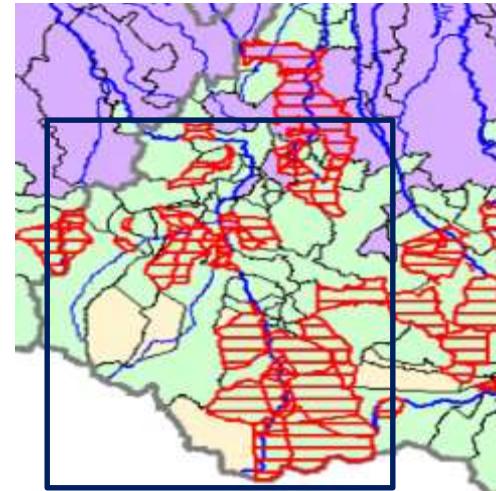
Communale

Syndicale

Autre



Unités de distribution à fiabiliser (UDAF)



## Eau potable

130 captages : 57 procédures terminées et 68 en cours + 3 en révisions et 2 abandonnés

109 UDI dont 40 UDAF

Gestion communale

Eau réputée pure et abondante » faible tarification, absence de gestion patrimoniale des réseaux

## Agriculture et industrie

Prélèvements dans les lits mineurs et majeurs limités mais avec des conflits d'usage notamment avec l'hydroélectricité et des perturbations du fonctionnement des cours d'eau

## Impacts

- Réseau vieillissant avec un faible rendement donc de nombreuses fuites
- Risque de contamination de la ressource en eau
- Manque de gouvernance claire et fonctionnelle
- Forte proportion d'UDAF

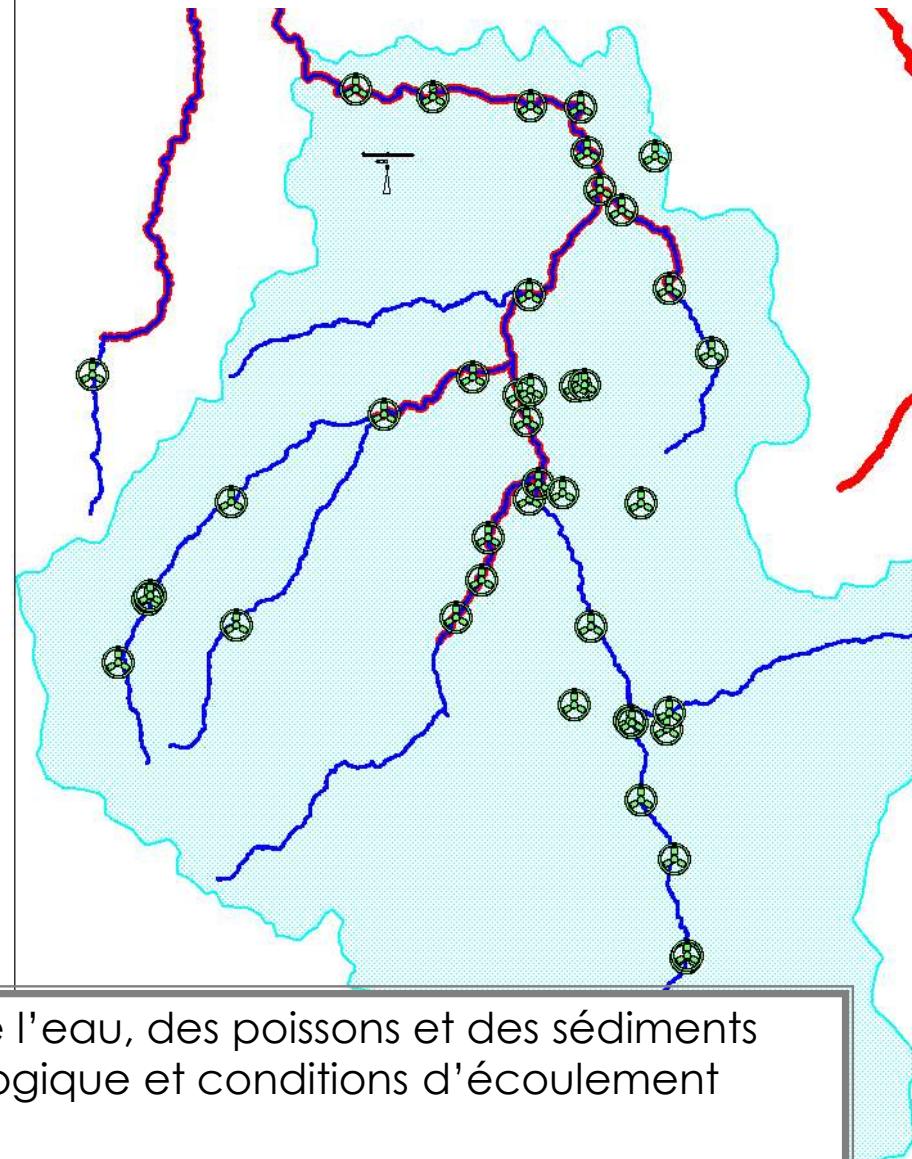
## Enjeux

- **Améliorer la gouvernance AEP**
- Réhabiliter les réseaux afin de réduire les pertes
- Poursuivre la mise en place des périmètres de protection
- Améliorer la gestion des prises d'eau

# Hydroélectricité

- Une 50aine d'usines
- Forte pression sur l'hydraulique notamment sur Gave de Pau et d'Azun
- La continuité piscicole et sédimentaire doit être rétablie dans les 5 ans
- 24 ouvrages concernés
  - 9 nécessitant une intervention
  - 8 sans problème
  - 7 à expertiser ou inconnus
- 1ère opération coordonnée Gave de Pau et Nès en cours

## COURS D'EAU CLASSES EN LISTE 2



**Impacts**

- Entrave à la libre-circulation de l'eau, des poissons et des sédiments
- Modification du régime hydrologique et conditions d'écoulement

**Enjeux**

- Améliorer la continuité écologique et sédimentaire
- Diminuer la mortalité des poissons lors de la dévalaison
- Garantir des débits réservés suffisants

# Assainissement

- AC fortement développé (64%)
- SPANC structuré
- Gouvernance AC fortement dispersée et une exploitation majoritairement en régie
  - Favoriser la mutualisation des moyens techniques
- Nombreux équipements de petite capacité vieillissants
  - Améliorer la performance de ces équipements notamment sur le Val d'Azun
- 2 secteurs sous équipés : Neez et Bergons
  - Poursuivre les études de faisabilité quand les diagnostic effectués par le SPANC le justifient
- Impact important des DO dans la traversée de Lourdes, une étude diagnostic est en cours
  - Limiter les déversements par temps de pluie
  - Mieux gérer l'eau en amont dans les projets d'aménagements

- 13 conformes
- 8 non conformes en équipements
- 7 présentant des dysfonctionnements
- ✗ 4 à rejets directs suite aux crues 2012-13 (Luz, Sassis, Saligos, Pierrefitte)
- 2 détruites par la crue 2013 (Sassis, Barèges)

## CONFORMITÉ E.R.U DES PRINCIPALES STEP (2013)



# Assainissement

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- SPANC structuré sur l'ensemble du territoire depuis 2003 avec 3000 ANC
- Périodicité de 8 ans pour le contrôle (*1<sup>er</sup> contrôle achevé en 2011 et 2<sup>nd</sup> contrôle depuis 2012*)
- Caractéristiques : 1/3 hab 2aire et infiltration EU dans sol ou puisard
- 70% non conforme dont seulement 3% éligible aux aides réhabilitation > 70 ANC
- Compétence entretien : 2 STEP équipées pour recevoir matières vidange (Lourdes et Argelès) mais seule Lourdes fonctionne
- 27 refuges : suivi de 9 refuges, convention cadre AEAG/PNP pour mise aux normes, problématique entretien

Nombreux hôtels/restaurants (Lourdes, Argelès, Luz, Cauterets) raccordés aux réseaux collectifs sans autorisation > problèmes de graisses dans réseau

- Autorisation/Convention de déversement à mettre en place
- Equipement et formation des professionnels à améliorer

# Assainissement

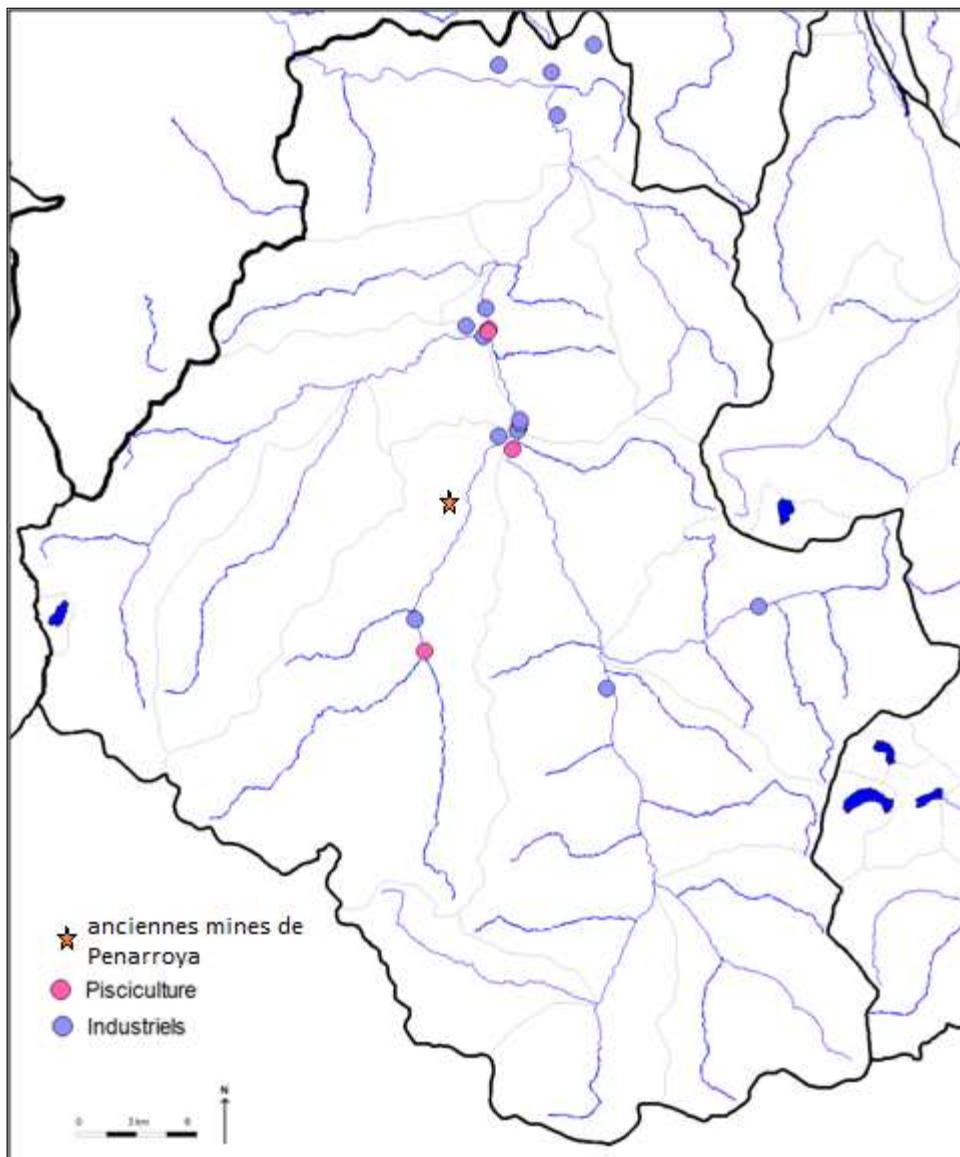
**Impacts** ➤ Pollution organique chronique des milieux aquatiques, notamment en période d'afflux touristique (problématique sports d'eaux vives)

**Enjeux** ➤ Améliorer et suivre la qualité de l'eau notamment pour les usages  
➤ Améliorer les performances des systèmes d'épuration et réseaux  
➤ Mettre en place les autorisations de raccordement  
➤ **Définir un zonage environnemental afin de poursuivre la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif les plus impactant**  
➤ Améliorer l'entretien des systèmes d'assainissement collectif et non collectif  
➤ Améliorer la gouvernance pour professionnaliser les services



# Industrie

## LOCALISATION DES REJETS INDUSTRIELS



- Des activités anciennes ayant encore un impact important sur la qualité de la nappe et des rivières
  - Un suivi à maintenir et, si possible, des actions correctives à définir
- **Gave de Pau** => rejet Zn sur l'aval du Gave de Cauterets qui impacte le Gave de Pau (mines de Penarroya) : impactant l'écologie
  - Station de mesure de Préchac : substances déclassantes : mercure, trichlorobenzènes, C10-C13-chloroalcanes



- **Etude de l'impact des mines de Pennaroya sur la biologie aquatique du gave de Cauterets par l'utilisation de l'indicateur « Gammare »**

## Problématique :

- Contamination métallique du gave de Cauterets (Pb, ZN, Cd) par lessivage de l'ancienne mine
- Analyses biologie amont/aval : IBGN → eaux de bonne qualité et peuplements équilibrés

**MAIS** Taux élevés Cd, Pb, Zn dans les organes de poissons

→ *Quels impacts de cette contamination sur la biologie aquatique à long terme?*

## Présentation de l'étude :

- Etude portée par l'AEAG en 2015 et réalisée par BIOMAE
- Méthode développée par IRSTEA : nouvel indicateur spécialisé dans les pollutions métalliques, temps de réponse court à la pollution : le gammar
- 2 campagnes d'immersion (hautes et basses eaux) des gammes
- 2 stations : amont et aval
- Analyses en laboratoire : contamination métallique, neurotoxicité, reprotoxicité...



- Ancienne gravière en lit mineur : Lac des Gaves

Obstacle à la continuité sédimentaire > déficit de matériaux à l'aval, enfoncement du lit, déconnexion des annexes...

- Décharges : évacuation site Beaucens en cours; inventaire Géodiag antécrites et inventaire CATER en cours

**Impacts** ➤ Risque de pollutions industrielles accidentielles

- Pollution métallique chronique du Gave de Cauterets
- Obstacle à la continuité écologique (Lac des Gaves)

**Enjeux** ➤ Améliorer et suivre la qualité de l'eau

- Suivi des exploitations et réhabilitation de sites les plus impactant
- Restaurer la continuité écologique au niveau du Lac des Gaves

# Rejets agricoles

- Activité agricole peu présente
- Elevage extensif, fumier effluent principal (minéralisation lente)
- MAE depuis 2011

**Impacts** ➤ Risque d'eutrophisation/pollution organique  
➤ Risque de piétinement des berges par le bétail

**Enjeux** ➤ Raisonner les apports  
➤ Informer et sensibiliser les agriculteurs pour améliorer leurs pratiques  
➤ Poursuivre les MAE  
➤ Surveiller la qualité de l'eau



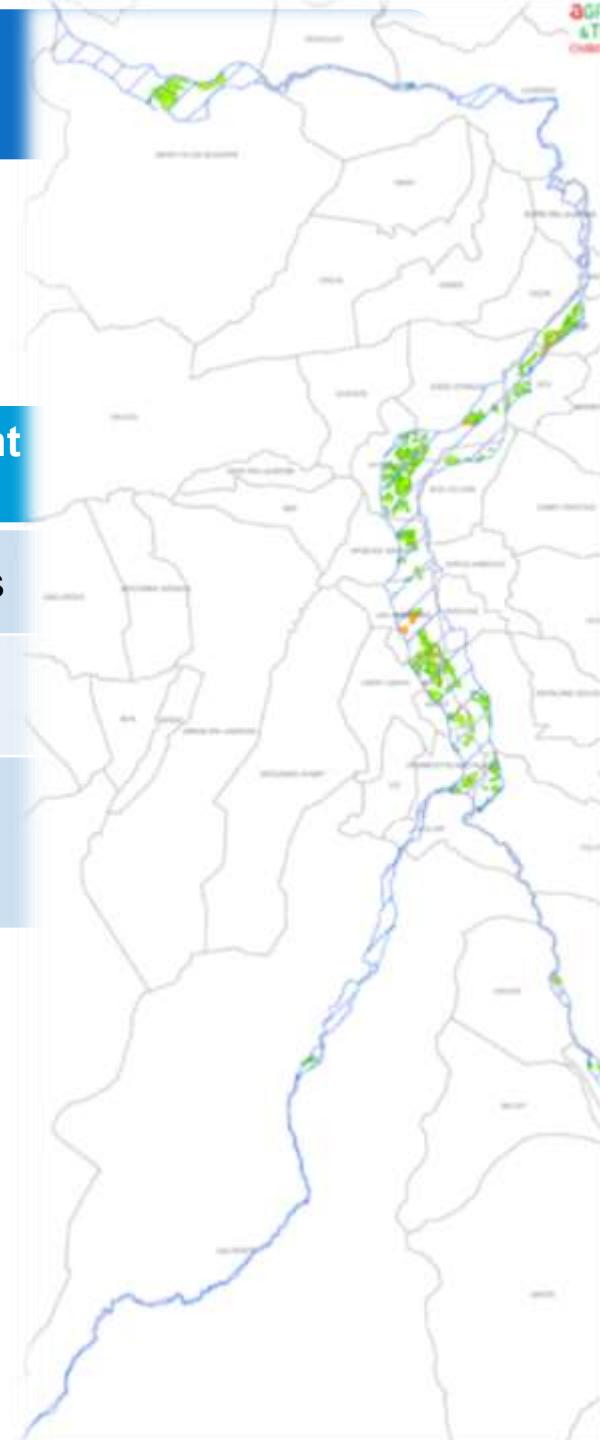
# Rejets agricoles

## ○ MAE (mesures agro-environnementales)

Type de mesure	Surfaces engagées	Nombre d'exploitants	% d'engagement
Herbe	248,74 ha	33	43 % des prairies
Grandes cultures	15,38 ha	4	8 % des grandes cultures
Mesures linéaires et ponctuelles	8 816 ml + 30 arbres	16	

→ 264.12 ha, 8816 ml et 30 arbres engagés dans le programme, 33 exploitants engagés

- ❖ Nouveau projet déposé en janvier auprès du Conseil régional pour 2 campagnes de contractualisation (2015 et 2016)



# Activités de loisirs

- Pêche : 5 AAPPMA dont 3 avec un plan de gestion piscicole > secteurs sur-alevinés, nombreux parcours + pontons
- Sports nautiques : très présents, 15aine de structures, 4 stades de slalom, aires d'embarquement/débarquements, entretien cours d'eau pour sécurité, libre circulation au niveau des ouvrages...
- Randonnées, cyclisme (voie verte longeant le Gave), ...

## Impacts

- Risque de détérioration des berges et de la ripisylve
- Risque de dérangement des espèces animales (notamment mammifères)
- Risque de pêche accidentelle de jeunes saumons
- Compétition entre les poissons d'alevinage et les populations locales
- Conflits d'usages

## Enjeux

- Informer et sensibiliser sur la préservation/gestion des milieux aquatiques
- Améliorer la gouvernance et la gestion piscicole
- Améliorer et mettre en valeur la pratique des sports d'eaux vives
- Poursuivre et développer l'entretien des cours d'eau et des passes à canoë pour la sécurité des sports d'eaux vives



# Etat et fonctionnement des milieux aquatiques

## • Lit majeur

- Peu étendu sauf sur bassin Argelès et d'Arrens-Aucun
- Parties actives des cônes de déjection
- De nombreux enjeux exposés aux inondations

## • Lit mineur

- Sinuosité variable (conforme fond de vallée), reste faible
- Exception de quelques zones en tresses
- Métamorphose du Gave de Pau dans bassin d'Argelès (extraction, urbanisation, ZI)
  - Réduction bande active et modification profonde de son fonctionnement
  - Répartition bancs alluviaux et zones de sédimentation modifiée

## • Espace de mobilité

- Gave de Pau, d'Azun et de Cauterets
- Fond de vallée tapissé d'alluvions + cônes de déjection
- Forte érosion de berge
- Fortement contrainte dans traversée bassins urbanisés > limite dissipation énergie et favorise effet ping-pong

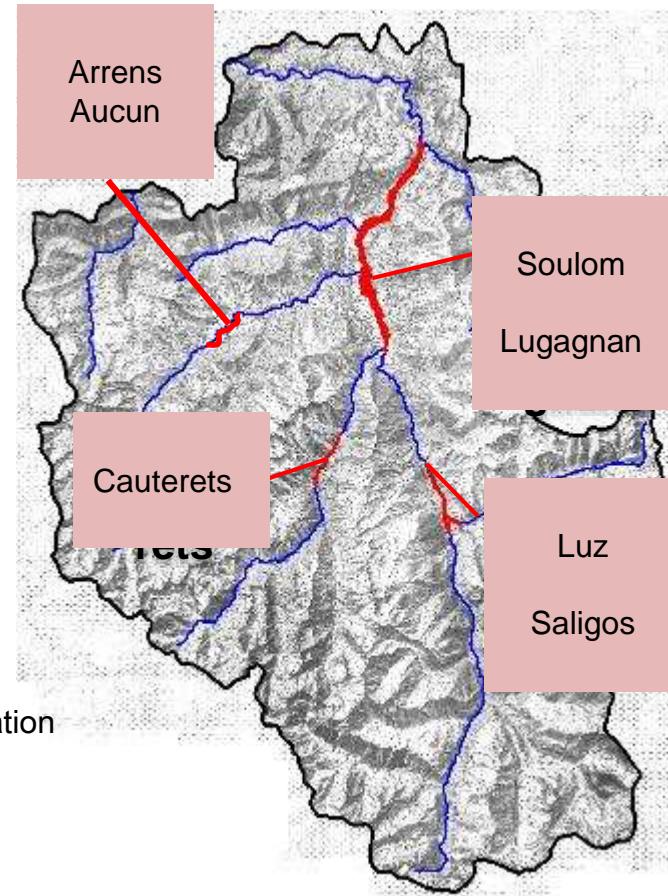
## • Rétraction bande active

- Incision > 3m en aval du Lac des Gaves
- Accumulation matériaux en amont du Lac
- Réduction sinuosité et monochenalisation
- Déconnexion des annexes fluviales

➔ X 3 puissance spécifique et capacités morphogènes du Gave

## • Transport sédimentaire

- Lié aux apports des bassins amont
- 5 ouvrages fortement impactant dont le lac des Gaves



# Etat et fonctionnement des milieux aquatiques

- Boisements alluviaux
  - ± denses sauf dans traversées urbaines
  - Habitat IC dégradés en particulier sur bassin d'Argelès et suite aux crues
  - Présence de nombreuses espèces invasives (renouée, buddleia)
- Encombrement du lit
  - Faible mais nécessite un entretien régulier
- Espèces patrimoniales
  - Loutre, Desman, Saumon, Insectes Saproxyliques et Chiroptères



# Etat et fonctionnement des milieux aquatiques



- **Révision ZSC**

- 357 à 482 ha (enjeux zones humides et boisements alluviaux)

- **Longue procédure depuis 2009** : avis des communes, consultation officielle du Préfet (juillet-octobre 2012), note de synthèse au Ministère de l'Ecologie (juin 2013 – avis favorable), transmission à la commission Européenne septembre 2014

→ Attente de l'arrêté ministériel modificatif du périmètre pour 2016 mais possibilité d'engager des actions (contrats Natura 2000) sur le nouveau périmètre



- **Inventaire des principales espèces végétales invasives**
  - inventaire sur les gaves de Gavarnie, de Cauterets et de Pau-été 2014
  - à étendre sur les **principaux affluents** du contrat de rivière gave de Pau
  - **plan de gestion** : veille, suivi, actions de lutte, sensibilisation/formation

- **Education à l'environnement : Interventions sur la loutre dans les écoles**
  - Interventions en classe et sorties au bord du gave
  - 7 écoles et 160 élèves en 2012 et 2013



# Etat et fonctionnement des milieux aquatiques

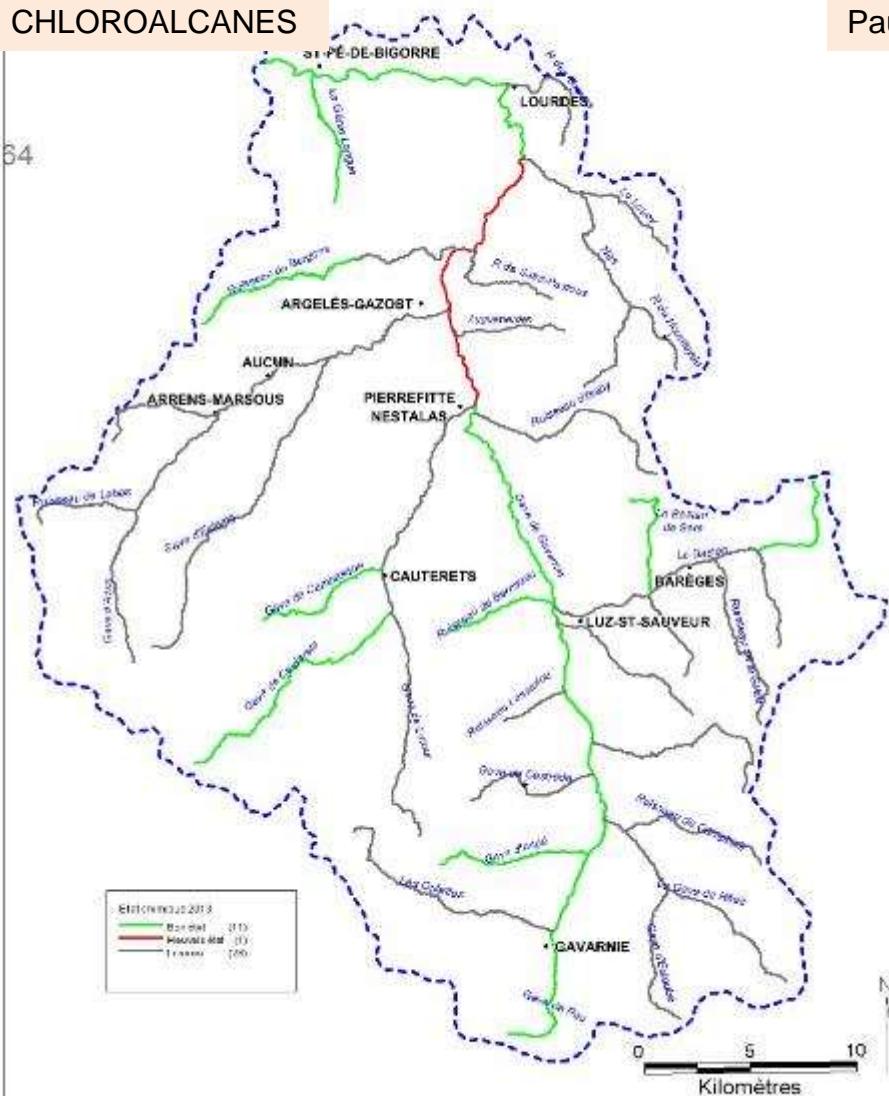
- Boisements alluviaux
    - ± denses sauf dans traversées urbaines
    - Habitat IC dégradés en particulier sur bassin d'Argelès et suite aux crues
    - Présence de nombreuses espèces invasives (renouée, buddleia)
  - Encombrement du lit
    - Faible mais nécessite un entretien régulier
  - Espèces patrimoniales
    - Loutre, Desman, Saumon, Insectes Saproxyliques et Chiroptères
  - Qualité de l'eau
    - Réseau qualité 20aine stations
    - Physi-co bonne
    - Qualité biologique bonne
    - Quelques problèmes de bactéries en aval des certaines STEP
    - Présence de métaux en aval des mines de Pennaroya



# Etat et fonctionnement des milieux aquatiques

## Etat des lieux 2013

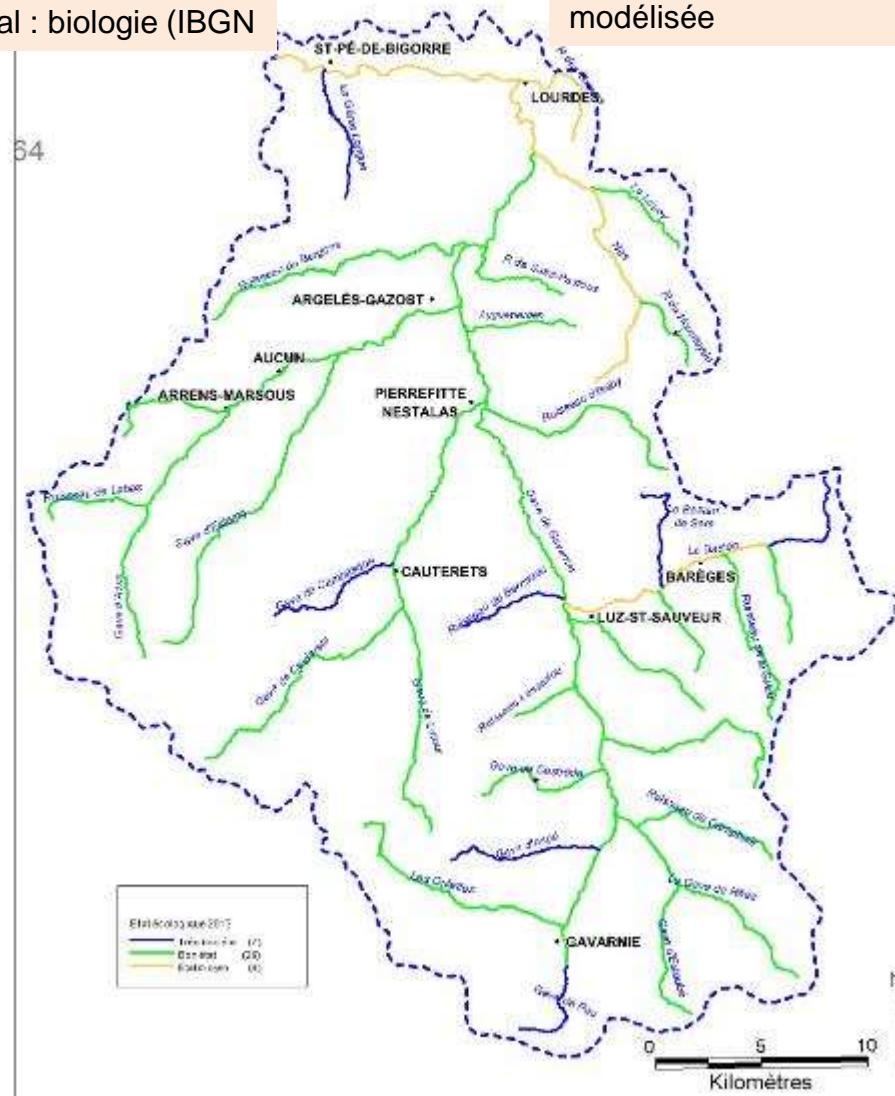
présence de  
Mercure, C10-C13-  
CHLOROALCANES



## Etat des lieux 2013

Nès, Bastan, Gave de  
Pau aval : biologie (IBGN)

Graves : masse d'eau  
modélisée

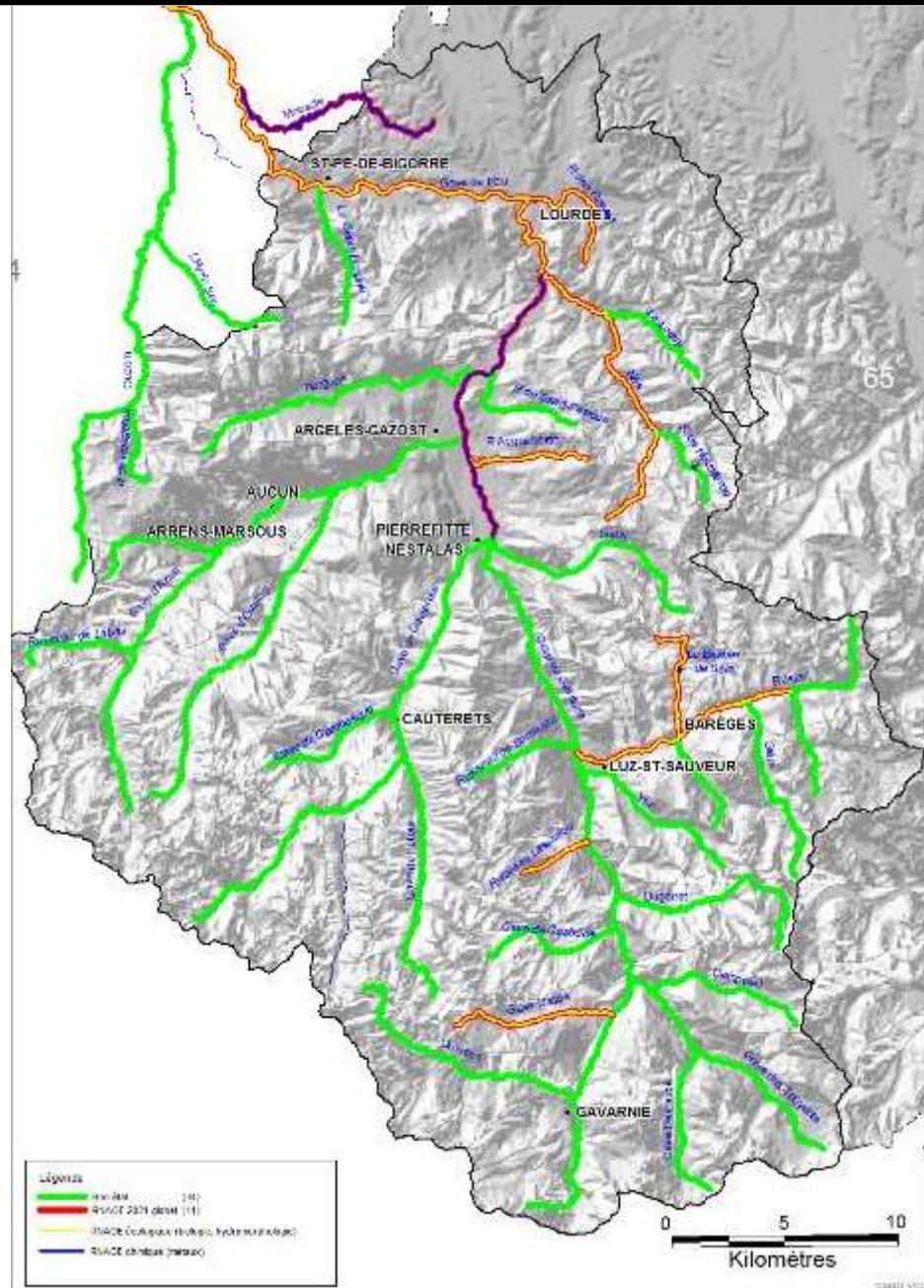


# Masses d'eau en RNAOE\* 2021 eco

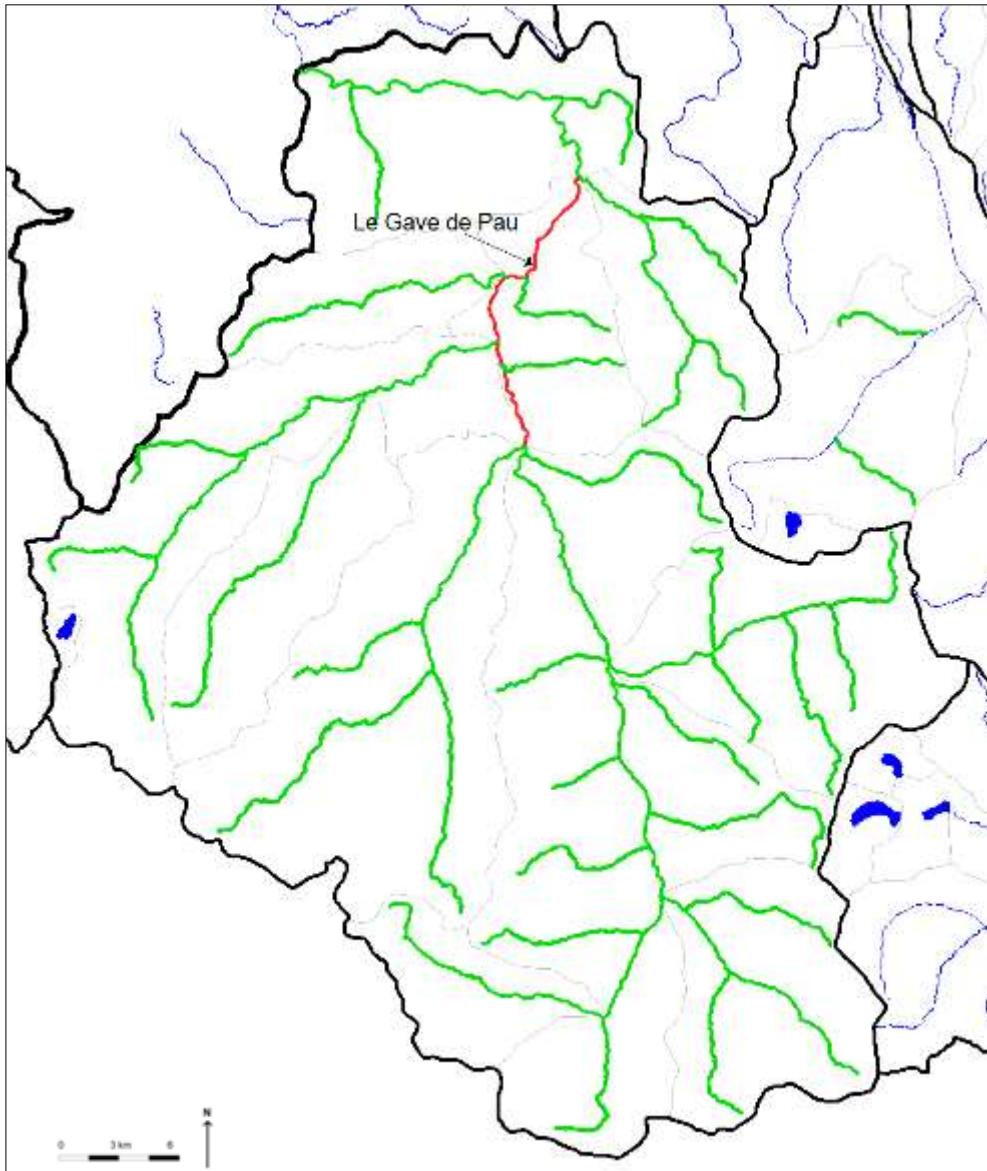
- **Gave de Pau du confluent du Gave de Cauterets au confluent du Nès**  
=> pression HM forte (lac des gaves, décharge de Beaucens, Lugagnan) + problème sur le Zn
- **Le Nès** => pression HM + prélèvement AEP
- **Ruisseau des Graves** => développement de l'urbanisme (Lourdes) qui ne permet pas d'amélioration
- **Gave d'Aspé** => pression HM forte (projet hydroélectrique sur les chutes de Pich Gaillard)
- **Ruisseau Lassariou** => pression HM forte sans aggravation du risque d'ici 2021
- **Ruisseau d'Aygueberden** => nombreux ouvrages hydroélectriques, pression HM forte
- **Le Bastan de Sers** => nouveau projet hydroélectrique risquant d'impacter la partie amont, pression HM forte
- **Le Bastan** => nouveau projet hydroélectrique, pression HM forte

\* RNAOE = risque de non atteinte des objectifs écologiques

# Risque de non atteinte du bon état écologique



# Risque de non atteinte du bon état chimique



- **Gave de Pau du confluent du Gave de Cauterets au confluent du Nès =>** présence de la décharge, ancien site industriel au niveau de Pierrefitte

# Stratégie et programme d'action



# Enjeux du bassin gave de Pau amont 65

En s'appuyant sur :

- L'analyse du territoire et le bilan du 1<sup>er</sup> Contrat de Rivière
- Les partenaires techniques (CG, Région, Etat, Agence)
- Le SDAGE/PDM Adour-Garonne : objectifs de bon état + PDM

**4 enjeux**



- **La qualité de l'eau** pour les milieux et les usages aquatiques
- **La dynamique fluviale et le fonctionnement des rivières et milieux aquatiques** (continuité écologique/sédimentaire , espace mobilité)
- **La prévention des inondations**
- **La gouvernance** : grand cycle (GEMAPI) + petit cycle (AC, AEP) + SAGE 64/65
- **La communication** : élus, acteurs, usagers

*Co-construction*

# Gestion des cours d'eau

## > Objectifs

- **Préserver/restaurer les milieux aquatiques et leur fonctionnement**
- **Favoriser le ralentissement dynamique des écoulements**

## Principaux domaines d'intervention :

- Gestion du ruissellement et des écoulements sur le bassin versant, en dehors de l'espace rivière ;
- Gestion des espaces tampons au sein de l'espace rivière ;
- Gestion du lit mineur des cours d'eau et des réseaux hydrauliques associés ;
- Gestion de la vulnérabilité face aux risques fluviaux ou torrentiels et retour d'expérience post-crue > PAPI
- Gestion qualitative et quantitative des ressources en eaux superficielles, du fonctionnement et de l'état des milieux aquatiques associés ;
- Valorisation et communication de la gestion intégrée des bassins versants ;
- Organisation de la gestion intégrée des milieux ou ressources aquatiques et de la prévention des risques fluviaux ou torrentiels : gouvernance, surveillance des cours d'eau

# Programme d'actions

## Amélioration de la qualité des eaux (volet A)

- Poursuivre la mise aux normes et le maintien de dispositifs de collecte et de traitement des eaux usées performants et améliorer la gestion des eaux pluviales
- Mise en conformité du traitement des boues de stations d'épuration (plans d'épandage,...)
- Amélioration de la qualité et du fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif (contrôle, réhabilitation et entretien)
- Réduction des rejets toxiques d'origine industrielle et artisanale (réhabilitation des anciens sites miniers, régularisation et contrôle des raccordements aux réseaux collectifs)
- Maîtrise des produits phytosanitaires par les agriculteurs mais aussi les collectivités et les particuliers (actions de sensibilisation, formations, amélioration des pratiques)
- Amélioration de la connaissance de l'état des cours d'eau et nappes (études, suivi de la qualité des eaux)

# Programme d'actions

## Gestion des milieux aquatiques (volet B1)

- **Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des cours d'eau** : études HM, programme de recherche sur le Lac des Gaves
- **Améliorer la gestion des rivières et des zones alluviales** : travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau et zones alluviales (boisements et annexes hydrauliques), restauration végétation de berges, suppression d'obstacles à la mobilité/inondation, gestion des matériaux, traitement localisé de l'encombrement du lit,
- **Restaurer la continuité écologique** : mise en conformité et entretien des ouvrages
- **Améliorer la connaissance et la gestion des zones humides** : inventaires/diagnostics, plan de gestion, travaux d'entretien/restauration, information/sensibilisation
- **Gestion des déchets** (flottants, décharges, ferrailles...) :  
inventaire, stratégie, traitement
- **Connaitre et préserver les espèces et habitats patrimoniaux** :  
inventaires, prise en compte dans travaux en rivière
- **Lutter contre les espèces invasives** : suivi/veille, limiter la propagation, sensibilisation
- **Améliorer la gestion des prises d'eau** : diagnostic, proposition d'amélioration, travaux
- **Améliorer la gouvernance halieutique** : réflexion avec les AAPPMA, élaboration de plans de gestion
- **Politique de gestion foncière** : veille (SAFER), stratégie de gestion (sensibilisation, conventionnement, acquisition), DIG
- **Suivre l'état et le fonctionnement des cours d'eau** : suivi écologique, dynamique, sédimentaire, travaux, ouvrages

### INTERET GENERAL

Intérêt dynamique et écologique  
Intérêt public (protection biens publics)  
Intérêt sécuritaire (protection des personnes)

# Programme d'actions

## Prévention des inondations (volet B2) > PAPI

- Mettre en place une gouvernance unique et réactive sur le bassin du Gave de Pau
- Améliorer la résilience du territoire
- Poursuivre la mise en sécurité des personnes et des biens
- Préserver la mémoire des deux dernières crues
- Disposer d'un programme de travaux réaliste pour le PAPI 2 tenant compte des espaces fonctionnels des cours d'eau
- Améliorer la surveillance, la prévision et la gestion de crise des secteurs public et privé
- Mise en conformité des ouvrages hydrauliques

## Préservation de la ressource en eau (volet B3)

- Sécuriser l'alimentation en eau potable

## Valorisation touristique (volet B4)

- Aménager et valoriser les milieux aquatiques : création de « parcours découverte », aires de pique-niques, pontons de pêche, création/réhabilitation de plans d'eau, « Lourdes plage »
- Améliorer la pratique des sports d'eaux vives : aires embarquement/débarquement, signalétique, information

# Programme d'actions

## Animation et communication (volet C)

- Animer et suivre le Contrat de Rivière en lien avec les procédures Natura, PAPI, PPG
- Organiser la gouvernance du grand cycle de l'eau (Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) : recrutement d'un chargé de mission et étude de faisabilité pour préparer le transfert éventuel au PLVG > un opérateur unique sur le bassin
- Organiser la gouvernance du petit cycle de l'eau (eau potable, assainissement collectif) : professionnalisation des services, tarification opérationnelle, atténuer les écarts entre collectivités, gestion patrimoniale des réseaux
- Engager la réflexion avec les acteurs du bassin du Gave de Pau aval (Dpt 64) afin d'assurer une plus grande cohérence au niveau du bassin Gave et s'orienter vers l'élaborer d'un SAGE Gave (échéance 2021)
- Mise en œuvre de nouvelles actions de communication et de sensibilisation auprès des différents publics

## CONTRAT DE RVIERE

Volet A. Assainissement  
Volet B4. Valorisation

Volet B3. Eau potable  
Volet C. Communication

### PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION

PAPI

Volet B1. GEMA

GEMAPI

Volet B2. PI

*Natura 2000*

Axe 6

Axe 1  
Axe 2  
Axe 3  
Axe 4  
Axe 5  
Axe 7

# Articulation outils de gestion de l'eau

## Comité rivière Gave de Pau

AP 17 déc 2014

146 membres (71 communes)

présidé par George Azavant (élu du territoire)

## COPIL Natura 2000 Gaves de Pau et de Cauterets

AP du 31 mars 2008

111 membres (26 communes)

présidé par Maryse Carrère (élu du territoire)

## COPIL PAPI Gave de Pau

144 membres (70 communes)

présidé par Maryse Carrère (présidente du PLVG) et Préfète des HP

## Proposition

- regrouper les 3 comités
- constituer un bureau restreint
- constituer des commissions

- *Natura 2000*
- *Réseau qualité*
- *Milieux aquatiques (PPG)*
- *PAPI*

# Le planning du contrat de rivière



# Planning prévisionnel

## Dossier définitif

- 24 février 2015 : comité de rivière
- 25 fév au 18 mars : avis Comité rivière sur dossier
- 25 fév : envoi dans le circuit Préf 65 (avis DDT) >> PCB (avis DREAL) pour sollicitation Pdt Comm planif
  - > fin mars – début avril : prise en compte des remarques
- 9 avril : sollicitation Pdt Comm planification pour agrément
- 15 juin : Com Planification pour agrément du dossier définitif
  - + Com Intervention pour validation du document contractuel



**Signature Contrat de rivière  
en juillet 2015**

